

LA VITRINE CULTURELLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020-2021

DU 1ER JUIN 2020
AU 31 MAI 2021

Québec 

Montréal 

Table des matières

Mot de la présidente	3
Mot de la Directrice générale	4
Rappel du contexte	5
Poursuite de la transition stratégique	6
Le Programme La Vitrine culturelle du Québec (titre de travail)	7
Des recherches auprès des consommateurs	7
Une première modélisation	8
L'échéancier et le financement	9
Assurer l'adhésion au projet et se positionner en leader	9
Création d'un comité de travail	10
Préparation de la réalisation de la phase 1	11
Annexes	11
A. Orientations stratégiques	12
MISSION	12
VISION	12
PRINCIPES FONDATEURS	12
B. Le Conseil d'administration et ses comités	12
Conseil d'administration	13
Comité des finances et d'audit	13
Comité d'experts	13
C. L'équipe	13
D. Les partenaires	15

Mot de la présidente

L'année 2020-2021 s'est terminée tandis que la crise de la COVID-19 continuait de bouleverser l'écosystème culturel. Au moins, une reprise partielle des activités en salle s'est amorcée mais nous sommes encore loin de revoir les lieux culturels fréquentés à leur pleine capacité. Au fur et à mesure que les règles de distanciation physique seront levées, des signaux forts seront à envoyer pour stimuler l'intérêt du public afin qu'il vienne dans les salles. Le projet stratégique de la Vitrine s'inscrit dans cette logique en proposant un programme national visant à stimuler la demande pour les sorties culturelles dans une optique de diversification et de renouvellement des publics. Celui-ci a progressé au cours de cette année et tout concorde pour qu'une première phase du projet voit le jour à l'automne 2022.

Tout au long de l'année, nous avons continué de travailler à définir le programme avec le soutien des membres bénévoles du conseil d'administration, les partenaires du milieu, le comité d'experts ainsi qu'avec nos principaux bailleurs de fonds que sont la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec. Je tiens à les remercier pour leur engagement, leur temps et l'expérience qu'ils ont partagés tout au long de cette année. Nous avons beaucoup de chance d'être si bien accompagnés. Je tiens aussi à remercier toute l'équipe de La Vitrine, en particulier Kathia St-Jean, directrice générale, qui a su maintenir le cap malgré les incertitudes qui ont ponctué cette année charnière.

Tout ce travail a porté fruit puisque nous avons reçu un signal fort du ministère de la Culture et des Communications du Québec avec l'octroi d'un premier soutien financier de l'ordre de 1M\$ pour la réalisation de la phase 1 du Programme La Vitrine culturelle du Québec (titre de travail).

Ensemble, continuons à travailler durablement pour développer un outil innovant qui va réellement faire une différence pour le milieu culturel !

Monique Simard
Présidente du conseil d'administration
La Vitrine culturelle

Mot de la Directrice générale

Pour nombre d'organisations culturelles dont la nôtre, l'année 2020-2021 fut marquée par l'incertitude liée au contexte de la Covid-19. Elle fut aussi marquée par les opportunités que représentent les différents programmes de relance destinés à notre industrie. Grâce au soutien du programme *Ambition numérique* proposé par le Ministère de la Culture et des Communications (MCC), La Vitrine a poursuivi ses travaux en vue de l'avènement du Programme La Vitrine culturelle Québec (PVCQ). Ce programme, en plus d'être un outil efficace pour le développement et renouvellement des publics, s'inscrit résolument dans les objectifs du Ministère pour contribuer à la relance économique du milieu des arts de la scène sévèrement touché par la pandémie.

Le projet, mené de manière collaborative, fédère un nombre de plus en plus grand d'acteurs variés et représentatifs du milieu, ce qui prouve sa pertinence. Ce soutien se traduit en appuis dans nos différentes demandes de financement. Citons Synapse C, Culture pour tous, Culture Creates, le CRC de Québec - Chaudière-Appalaches, Culture Mauricie, le Partenariat du Quartier des spectacles, Groupe iCible (Tuxedo), Les Arts et la Ville, Réseau Scènes, la TOHU, le Festival de Lanaudière et la SPEC du Haut-Richelieu qui ont appuyé notre demande de financement auprès de Patrimoine Canada pour la deuxième phase du programme. La réponse est attendu au cours de l'année 2021-2022.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, La Vitrine a poursuivi sa transition en concentrant ses ressources sur le projet stratégique. Elle a adopté le télétravail comme mode de travail principal et a optimisé ses actifs en louant la majorité de ses espaces situés dans l'édifice 2-22 à d'autres organisations.

Je tiens à remercier chaleureusement le conseil d'administration et sa présidente, Monique Simard, ainsi que l'équipe, les collaborateurs et nos partenaires du milieu pour leur soutien indéfectible et leurs précieuses contributions.

Kathia St-Jean
Directrice générale
La Vitrine culturelle

Rappel du contexte

La Vitrine culturelle est un OSBL qui travaille depuis plus de 13 ans à la promotion des activités culturelles du Grand Montréal dans une optique de mutualisation des ressources pour l'ensemble du milieu. Parmi ses réalisations, elle est reconnue pour :

- l'opération d'un comptoir d'information et de billetterie au cœur du Quartier des spectacles qui a permis de redistribuer plus de 12 M\$ à l'industrie culturelle par la vente de billets et autres produits au cours de ses 12 années d'opération (fermé en janvier 2020) ;
- le calendrier culturel reconnu comme le plus complet du Grand Montréal comprenant plus de 8 000 activités au 31 mai 2020 ;
- le développement de campagnes promotionnelles concertées qui ont permis à plus d'une centaine de partenaires culturels montréalais de profiter annuellement d'une visibilité importante dans divers médias, comme les écrans dans le métro de Montréal ou au Palais des congrès, dans des journaux imprimés nationaux ou des blogues spécialisés ;
- la réalisation de projets de développement de publics, comme le Passeport MTL Étudiant international qui a permis à près de 9 000 étudiants internationaux de découvrir Montréal à travers la diversité de son offre culturelle ;
- le développement et le partage de solutions technologiques et services facilitant la découvrabilité de l'offre culturelle d'une dizaine de regroupements culturels ou touristiques au Québec, dont le Partenariat du Quartier des spectacles, le Réseau Scènes, le CRC Québec - Chaudières-Appalaches (Québec Spectacles), Tourisme Cantons-de-l'Est, le CLD Brome-Missisquoi, la ville de Saguenay et le réseau Accès culture de la ville de Montréal avec des ententes encore actives.

Comme beaucoup d'organismes du secteur, La Vitrine est confrontée à des défis importants, tels que les changements technologiques, la transformation des pratiques culturelles et l'évolution des publics. C'est pourquoi elle a amorcé en 2018, sous la gouverne de nouvelles présidente et directrice générale, Monique Simard et Kathia St-Jean, une ambitieuse démarche de planification stratégique qui visait à réaffirmer sa pertinence pour les prochaines années.

Les consultations réalisées auprès des acteurs du milieu culturel ont mis en relief l'urgence d'agir sur la promotion de l'offre culturelle au Québec, alors que nos efforts sont principalement concentrés depuis 60 ans sur la création et la production. Une urgence que la crise sanitaire exacerbe encore davantage.

Ces constats ont encouragé La Vitrine à prendre un virage 100 % numérique et à étendre son territoire à tout le Québec avec un projet porteur d'avenir pour l'ensemble du milieu culturel : le Programme La Vitrine culturelle du Québec (titre de travail).

Poursuite de la transition stratégique

Par ailleurs, La Vitrine a poursuivi sa transition stratégique sur la base des 4 grands axes définis dans le cadre de sa Planification stratégique.

La Vitrine a été en mesure de se donner une bonne marge fonctionnelle (axe 1) afin d'assurer rapidement le recentrage de ses activités vers le projet stratégique. Au cours de l'année, La Vitrine a officiellement mis fin à son service de billetterie avec l'arrêt du service offert au Réseau Accès culture de la Ville de Montréal. L'équipe a aussi fermé le dossier des Passeports étudiants internationaux et mis en œuvre son plan pour mettre graduellement fin au service des licences technologiques avec ses trois clients (Ville de Montréal, Ville de Saguenay et Québec spectacles).

D'un autre côté, elle a entrepris la réflexion visant à consolider son service de saisie de données. Ses cinq clients (Réseau Scènes, Québec spectacles, Partenariat du Quartier des spectacles, CLD Brome-Missisquoi et Tourisme Cantons de l'Est) se disent satisfaits de ce service et souhaitent poursuivre à moyen terme, d'autant plus que l'évolution du service dans le cadre du nouveau programme pourrait les aider notamment au niveau de la découvrabilité des contenus sur le web.

Pour ce qui est de sa propre plateforme, La Vitrine culturelle de Montréal, l'équipe a maintenu le service en s'adaptant avec brio au contexte changeant et incertain lié au développement de la crise sanitaire. Après un achalandage limité jusqu'à la fin mars, le site Web de la Vitrine a connu un net regain d'intérêt à partir d'avril 2021, période correspondant à la réouverture partielle des salles. Par exemple, les mois d'avril et mai représentent 42% de l'achalandage de l'année avec 21 000 visiteurs accueillis sur le site. À noter que les chiffres du nombre de visiteurs sont toutefois en baisse de presque 60% par rapport à l'année 2019-2020, année pré-pandémie.

Après une nette réduction des heures consacrées à la saisie dû à l'arrêt brutal de l'activité dans les salles au début de la pandémie, les heures consacrées à la saisie ont augmenté avec l'ajout d'événements virtuels et avec l'explosion du nombre de reports successifs de dates de spectacles. Sur la dernière année La Vitrine a consacré 1 340 heures à saisir 2 500 activités avec 74 000 représentations dans 2 677 lieux.

Finalement, La Vitrine a aussi conclu un bail avec la Fondation Québec cinéma pour la location d'une grande partie de ses locaux au 2-22, ce qui permet de couvrir des frais fixes.

En ce qui concerne l'étude de faisabilité pour le Programme La Vitrine culturelle du Québec (axe 2), la légitimation et l'appropriation visant à obtenir l'adhésion et le soutien des partenaires au projet (axe 3) et le développement du projet (axe 4), La Vitrine a été en mesure de réaliser quelques travaux malgré la pandémie. Tous les détails se trouvent dans les pages suivantes.

Le Programme La Vitrine culturelle du Québec

(titre de travail)

La Vitrine propose une petite révolution dans la façon dont on utilise les données et le numérique pour stimuler la demande culturelle au Québec. Le Programme La Vitrine culturelle du Québec (PVCQ) veut rapprocher le public et les artistes en créant des matchs parfaits qui deviendront autant de moments mémorables, et ce, à l'échelle du Québec. Elle connecte les participants à des événements, principalement québécois et professionnels, qui les feront vibrer. Elle les assure d'y retrouver leurs amis et les gens qui partagent leurs préférences. Elle anticipe leurs rituels culturels et propose des échanges avant et après le spectacle.

Concrètement, La Vitrine propose de mettre en place une carte culturelle personnalisée. En utilisant cette carte (physique ou numérique), les amateurs de rendez-vous culturels pourront bénéficier de suggestions spécialement adaptées à leurs intérêts et à leur situation. Ces suggestions pourraient éventuellement être associées à des bénéfices monétaires et autres avantages (crédits en argent, points, promotions, invitations, tirages, etc.). En ce sens, le PVCQ s'inspire des programmes existants, tels que le Pass Culture en France et SAQ Inspire, pour récompenser l'engagement des participants en fonction de leur niveau d'achat ou d'engagement envers la culture.

L'importance des données dans la prise de décisions stratégiques n'est plus à démontrer de nos jours. Le fonctionnement du PVCQ s'appuiera sur l'existence d'une base de données regroupant l'ensemble de l'offre culturelle, sur des algorithmes de recommandation basés sur les caractéristiques de l'offre culturelle elles-mêmes et, progressivement, sur les habitudes de consommation des participants.

Les données personnalisées qui seront générées par l'utilisation de la carte seront utilisées exclusivement par La Vitrine dans le but de stimuler la demande et d'augmenter les revenus des créateurs, des producteurs et des diffuseurs de partout au Québec. Les données recueillies seront parallèlement transmises à Synapse C qui a accepté la responsabilité de les anonymiser afin de permettre aux partenaires du PVCQ de les utiliser à leur tour dans une perspective d'intelligence d'affaires.

Des recherches auprès des consommateurs

Après avoir bien analysé les besoins du milieu, il était important de poursuivre l'alignement stratégique du projet en poursuivant les travaux du côté des consommateurs culturels afin que le Programme La Vitrine culturelle du Québec réponde bien à leurs besoins et motivations.

Un court sondage a été effectué au début du mois de juin 2020 par La Vitrine. On y apprend que les citoyens ont un fort intérêt pour l'idée du Programme :

- 64 % de la population québécoise affirment que ce type de carte les encourageaient un peu ou beaucoup à faire plus de sorties culturelles lorsque les règles de confinement seront levées.
- 63 % des spectateurs du Québec disent qu'une carte culture leur permettant de bénéficier de rabais, de gratuités ou d'avantages exclusifs sur les achats de sorties culturelles les inciterait à devancer un peu ou beaucoup leur retour dans les salles de spectacles lorsque les règles de confinement seront levées.

De plus, La Vitrine a entamé des travaux sur le positionnement de marque du programme. La démarche a permis de définir la marque à promouvoir, sa promesse, ses valeurs, ses bénéfices, et d'en valider la pertinence auprès des consommateurs culturels que le Programme cible. Ces composantes sont essentielles au briefing de communication-marketing qui sera proposé à la firme à être sélectionnée pour réaliser le plan de communication marketing du programme.

Une étude basée sur des groupes de discussion a été réalisée en mai 2021 auprès de 6 groupes âgés de 18 à 64 ans, francophones et anglophones, de Montréal, Sherbrooke et Québec. Le rapport de cette

étude, réalisée par la firme Callosum en juin 2021, confirme qu'il est souhaitable de faire passer le rôle de La Vitrine de « guichet culturel » à celui d'« entremetteur » — c'est-à-dire un service qui invite à partager des moments, des ressources et des idées - puisqu'il répond le plus aux besoins de socialisation via les sorties culturelles.

Une première modélisation

Au cours de l'automne, avec l'aide de R3 Marketing, La Vitrine a réalisé la première modélisation du Programme qui a permis de confirmer qu'il s'agit d'un projet structurant, innovant, durable et ambitieux, pour plusieurs raisons :

- il utilise toute la puissance du numérique pour faire la promotion de la culture et stimuler la demande; il répond, à ce titre, à plusieurs orientations du Plan culturel numérique du Québec;
- il rallie les approches citoyenne et commerciale de promotion culturelle présentes dans le secteur parce qu'il invite les citoyens à consommer plus de culture – plus de culture québécoise et professionnelle – mais il laisse à celui-ci sa liberté de choix et de découverte l'encourageant ainsi à devenir un citoyen plus engagé envers la culture;
- il tire sa pertinence et son efficacité en s'adressant à tous les Québécois de toutes les régions, mais aussi en faisant la promotion d'une offre culturelle locale;
- il s'inscrit comme un outil pour la relance, mais il a aussi l'ambition de s'installer dans le temps pour devenir un outil incontournable des politiques de développement culturel, une façon nouvelle de soutenir les organisations culturelles.

La Vitrine a aussi identifié 8 facteurs de succès pour la réalisation du projet :

1. Un leadership affirmé et une approche collaborative;
2. Une forte appropriation du Programme;
3. La découvrabilité des contenus québécois;
4. Le déploiement d'une stratégie relationnelle forte;
5. L'accès aux données comportementales;
6. Saine gouvernance et confidentialité des données;
7. Centralisation des données et regroupement des efforts liés au développement d'une intelligence d'affaires;
8. Une technologie simple pour le public autant que pour les partenaires culturels.

Au niveau des retombées, elles seront nombreuses et positives :

- Une augmentation de la fréquentation culturelle qui se traduira notamment par une augmentation des revenus des salles, musées, cinémas, etc. ;
- Une meilleure découvrabilité de l'offre culturelle québécoise ;
- Une meilleure connaissance des comportements des publics.

Le PVCQ permettra donc à la fois de stimuler la participation et de mieux outiller les organisations et les entreprises québécoises pour mieux comprendre et anticiper l'évolution des pratiques culturelles (et de ne pas laisser cette connaissance uniquement entre les mains des grandes plateformes technologiques étrangères). C'est particulièrement important, car peu d'études permettent actuellement de bien comprendre les liens entre les publics et l'offre culturelle, particulièrement dans une optique interrégionale et interdisciplinaire. L'intelligence d'affaires, qui pourra se développer sur la base des

données qui seront générées par le Programme La Vitrine culturelle du Québec, pourra non seulement servir à améliorer la performance du programme, mais pourra également être partagée avec les partenaires du projet. Pour la première fois, le milieu culturel aura à sa disposition un outil collectif d'envergure capable d'agir directement et précisément sur la demande culturelle. Il se positionne en valeur ajoutée aux efforts déjà consentis individuellement par les joueurs du milieu.

La modélisation du Programme indique par ailleurs que chaque dollar investi dans le projet pourrait rapporter plus de 3 \$ supplémentaires dans le secteur culturel, ce qui permet d'espérer une participation financière du secteur privé, notamment sous forme de programmes corporatifs ciblant les employés d'une entreprise avec une nouvelle forme d'avantages sociaux (cadeaux culturels corporatifs, etc.).

L'échéancier et le financement

La Vitrine a reçu au printemps un soutien financier du Ministère de la culture et des communications du Québec de 1M \$ (programme Ambition numérique), pour réaliser la phase 1 du projet. Cette phase prendra la forme d'une extension de la portée du calendrier culturel de La Vitrine à l'ensemble du territoire québécois. À ce stade, l'offre ne sera pas exhaustive, mais La Vitrine tentera de tirer le meilleur profit possible des données existantes sur l'offre d'activités culturelles dans le secteur des arts de la scène pour commencer. Le déploiement se poursuivra de façon itérative au cours de l'été, en prévision d'un lancement officiel à l'automne 2022. Compte tenu du caractère innovant du projet, La Vitrine planifie sa réalisation avec une approche agile en reliant chaque phase à un livrable concret qui servira d'assise pour la suite.

Sous réserve d'un financement adéquat octroyé rapidement, une deuxième phase pourrait être progressivement mise en œuvre à partir de l'hiver 2023, dans le but de commencer à expérimenter certains mécanismes de recommandation avec de premiers groupes d'utilisateurs. La phase 2 prévoit aussi un volet permettant de rétribuer l'intelligence d'affaires générée dans le cadre du Programme à un premier groupe de salles de spectacles par l'entremise, par exemple, de tableaux de bord. Le budget nécessaire pour réaliser la phase 2 est en cours d'analyse, mais le Ministère de la culture et des communications du Québec et Patrimoine canadien seront sollicités.

De façon plus générale, la Ville de Montréal, d'autres villes et d'autres partenaires, publics et privés, seront aussi sollicités pour contribuer financièrement ou avec leur expertise. Une fois complété, le Programme devrait pouvoir générer des revenus autonomes, dont l'ampleur reste à évaluer et qui pourront varier en fonction de la nature des services qui seront offerts au moment du démarrage.

Il est important de noter que la mise à disposition de crédits culturels (avantages financiers, rabais, etc.) offerts aux utilisateurs du PVCQ dans le but de stimuler la demande pour les activités culturelles (sur un territoire, dans un domaine, etc.) n'est pas incluse dans les deux premières phases. Cela devra faire l'objet de discussions avec l'ensemble des bailleurs de fonds et des partenaires du projet.

Assurer l'adhésion au projet et se positionner en leader

Le PVCQ est un projet qui se développe pour et avec le milieu culturel. La Vitrine a entamé une tournée de sa mobilisation auprès de leaders qui se sont montrés très intéressés au projet. Plusieurs ont déjà appuyé officiellement le projet, dont Synapse C, Culture pour tous, le Partenariat du Quartier des spectacles et le CRC de Québec - Chaudière-Appalaches.

D'autres joueurs du milieu ont aussi été rencontrés et témoignent leur intérêt à suivre le projet, dont CAPACOA, Culture Laval, Culture Mauricie, l'ADISQ, BaNQ, Rideau, la Place des Arts, la Société des musées québécois, le Musée national des beaux-arts du Québec, le Point de vente et le Groupe iCible.

La Vitrine a aussi participé à 5 séances de travail au comité arts de la scène mis en place par le Ministère de la Culture dans le cadre de la Mesure 111 du Plan Culturel Numérique du Québec. L'objectif principal de ce comité est de mettre en place un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois.

De plus, dès le mois de mars 2021, La Vitrine a partagé avec l'équipe de conception du nouveau portail de la Ville de Montréal, la documentation nécessaire pour rendre les données culturelles du portail plus performantes. Il s'agissait de sensibiliser l'équipe de conception aux questions de métadonnées culturelles et d'interopérabilité des événements culturels. Des recommandations ont été formulées afin de prioriser les changements à apporter pour répondre aux meilleurs standards.

Création d'un comité de travail

La tournée de l'automne 2020 a permis d'identifier les organismes qui ont des projets actifs autour des données descriptives sur les contenus culturels. Leur collaboration sera nécessaire pour décrire adéquatement l'offre culturelle, et ensuite, pouvoir mettre en place des actions de stimulation de la demande.

La Vitrine a formé un comité de travail avec des représentants de plusieurs de ces organisations. Le comité est actuellement composé des personnes suivantes :

- Marili Boucher, Directrice du développement culturel numérique, Culture Mauricie
- Louise Brunet, Agente de développement culturel numérique, Culture Laval
- Catherine Chagnon, Agente de développement culturel numérique, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
- Marie-Julie Desrochers, Directrice des affaires institutionnelles et de la recherche, ADISQ
- Jean-François Gauvin, Directeur de la stratégie numérique chez Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Marie-Pierre Pilote, Directrice - Projets et Développement numérique, RIDEAU
- Christian Roy, consultant en technologie, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches
- Nathalie Thibault, Conservatrice des archives, responsable de la gestion documentaire et de la diffusion numérique des collections, Musée national des beaux-arts du Québec

Le mandat du comité est de favoriser la concertation, valider les choix en matière de sources de données à utiliser, et d'aider à définir un écosystème d'échange de données durable et efficace pour tous les organismes participants.

Le comité de travail s'est réuni cinq fois jusqu'à présent. Les premiers constats qui se dégagent des travaux réalisés sont les suivants :

- L'organisation des informations dans la base de données actuelle de La Vitrine est insuffisante et obsolète. Il est donc prévu de repartir à neuf.
- Les informations présentes sur le site actuel de La Vitrine sont quasiment invisibles aux moteurs de recherche. Afin de rendre découvrable ces informations, le comité préconise d'endosser les

standards du web en matière de description d'événements et d'interopérabilité des contenus, notamment avec l'utilisation généralisée du vocabulaire proposé par schema.org.

- Il apparaît par conséquent nécessaire d'effectuer une refonte complète des outils de backend et front-end de La Vitrine afin de supporter le Programme La Vitrine culturelle Québec.
- Les données descriptives sur l'offre de sorties culturelles sont actuellement très fragmentées et aucun jeu unifié n'existe pour le moment.
- Le rôle de fournisseur de données (comme le fait La Vitrine avec le Partenariat du Quartier des spectacles, Tourisme Cantons-de-l'Est, le CLD Brome-Missisquoi, Réseau Scènes et Québec Spectacles) est toujours pertinent et peut être étendu.
- Il n'est toutefois plus réaliste de penser saisir l'ensemble des données manuellement. Il faudra établir des processus automatisés de récupération des données. La Vitrine a ainsi débuté un travail pour recenser les différentes sources de données et évaluer la faisabilité de les intégrer dans le Programme.
- Il faudra probablement aussi trouver des façons d'enrichir les données existantes, ce pourrait être une importante valeur ajoutée pour La Vitrine du Québec et potentiellement contribuer à son modèle d'affaires.

Préparation de la réalisation de la phase 1

Suite à l'annonce du financement de la phase 1 du projet par le ministère de la Culture et des Communications, La Vitrine a travaillé à définir son cadre de travail :

- la planification de 6 itérations jusqu'à l'automne 2022;
- la gouvernance du projet définissant le rôle des comités actuels (CA, CE, CFA) et des autres comités et groupes de travail complémentaires (comité d'experts, groupe de travail Vitrine du Québec) ;
- le nouvel organigramme qui détaille l'organisation de l'équipe et ses interactions avec les consultants, les différents comités et le conseil d'administration;
- la définition du plan permettant à la Ville de Montréal de participer au nouveau programme d'envergure québécoise.

Annexes

A. Orientations stratégiques

MISSION

« Pour qu'une pleine citoyenneté culturelle puisse s'exercer à l'échelle du Québec, La Vitrine fait la promotion de la culture en permettant de découvrir l'offre culturelle et en la valorisant activement. En partenariat avec les acteurs de la culture, La Vitrine met les dispositifs du numérique en matière de gestion et de valorisation des données, de découvrabilité, de personnalisation et d'interactivité au service du rayonnement de l'offre culturelle ainsi que la connaissance des comportements culturels et du développement des publics. »

VISION

Mettre la puissance du numérique au service de la promotion de la culture à l'échelle du Québec.

VALEURS

- Utilité : la valeur contributive de La Vitrine est en lien avec les besoins réels des acteurs des arts et de la culture
- Efficacité : l'impact de l'action de La Vitrine doit être maximal et pour cela ses actions doivent conserver un haut degré d'efficacité technique et économique
- Neutralité : l'expertise et les services de La Vitrine s'exercent en toute neutralité de manière à garantir un traitement équitable de ses partenaires
- Coopération : La Vitrine travaille avec et pour ses partenaires. Son action n'a de sens que dans la perspective éthique d'une mise en commun des efforts et le respect des contributions. Faire plus ensemble.
- Confidentialité : La Vitrine prévoit adhérer aux meilleures pratiques en termes de gestion des données, de toutes natures, et en particulier des données de nature personnelles.

PRINCIPES FONDATEURS

- Valorisation de la citoyenneté culturelle
- Valorisation de la culture québécoise professionnelle
- Une approche partenariale avec les milieux culturels
- Transparence et gestion éthique

B. Le Conseil d'administration et ses comités

Conseil d'administration

La Vitrine culturelle de Montréal est un organisme sans but lucratif administré par un conseil composé de membres représentant divers secteurs d'activités.

1. **Monique Simard*** | Présidente | Productrice et gestionnaire culturelle
2. **Marie-Dominique Bonmariage*** | Vice-présidente | Gestionnaire culturelle
3. **Guy Dufour***, M.Sc., CPA, CA, CRMA | Trésorier | Knowledge One
4. **Sébastien David** | Agence Cossette
5. **Sophie Dufort** | Consultante stratégie de marque et expérience numérique
6. **Julie Fournier** | TOHU, la Cité des arts du cirque
7. **Francis Lafortune** | Caisse de dépôt et placement du Québec
8. **Étienne Langlois** | Centre du Théâtre d'Aujourd'hui
9. **Manon Morin** | Réseau Scènes
10. **Anne-Marie Papineau*** | Secrétaire | Fondation Brain Canada
11. **Stéphane Ricoul*** | Talsom

** Membres du comité exécutif*

Comité des finances et d'audit

1. **Guy Dufour** | M.Sc., CPA, CA, CRMA | Trésorier | Knowledge One
2. **Étienne Langlois** | Centre du Théâtre d'Aujourd'hui
3. **Monique Simard** | Productrice et gestionnaire culturelle

Comité d'experts

La Vitrine a mis en place un comité d'expert qui l'a accompagnée dans son exercice de planification stratégique et qui suit maintenant le développement du projet. Il est composé de :

1. **Marie-Dominique Bonmariage** | Gestionnaire culturelle (membre du CA)
2. **Jean-Robert Choquet** | Gestionnaire culturel
3. **Sébastien David** | Vice-président principal, stratégie d'affaires, Cossette (membre du CA)
4. **Harold Gendron** | Consultant indépendant
5. **Francis Lafortune**, Directeur, Plateforme et ingénierie de données, Caisse de dépôt et placement du Québec (membre du CA)
6. **Stéphane Ricoul** | Directeur Marketing & Partenariats, Talsom (membre du CA)
7. **Louise Sicuro** | Présidente-directrice générale, Culture pour tous
8. **Monique Simard** | Productrice et gestionnaire culturelle (présidente du CA)

C. L'équipe

En 2020-2021, l'équipe est constituée de :

1. Amal Bouraine, Commis comptable (départ en juin 2020)
2. André Côté, Agent de saisie
3. Vincent Gomez, Agent de saisie (départ en novembre 2020)
4. Thérèse Laflamme, Directrice de l'administration
5. Samuel Rigaux, directeur du développement
6. Kathia St-Jean, directrice générale
7. Philippine Vallette, Responsable de la billetterie (départ en mars 2021)

Et de collaborateurs réguliers :

1. Oulimata Kane, conseillère technologique
2. Clément Laberge, A10S
3. Sophie Théberge, Treize MLP
4. Pierre-Olivier Saire | Daigle/Saire
5. Nicole Lapierre Marketing Communication
6. Hans Laroche et Paul Lafortune, R3 Marketing

D. Les partenaires

La Vitrine accomplit sa mission grâce au soutien de



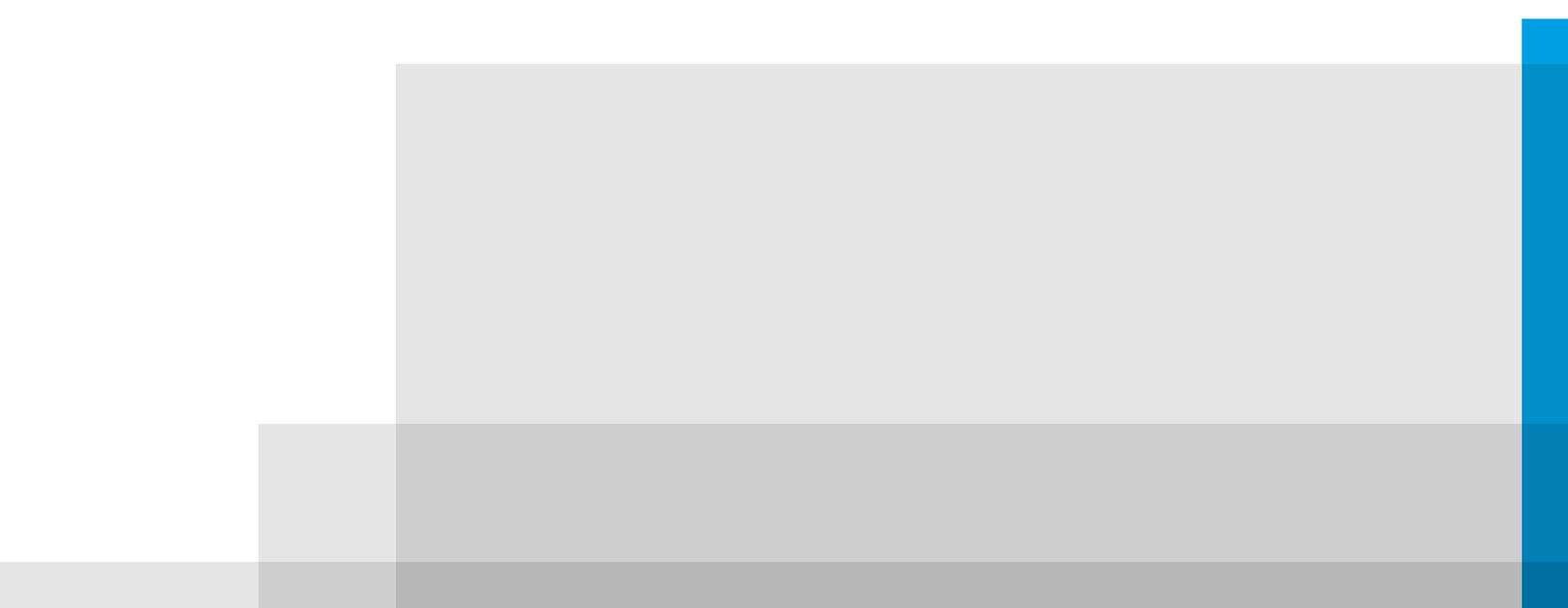
Partenaires publics

- Ville de Montréal
- Gouvernement du Québec
 - Ministère de la Culture et des Communications
 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
 - Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

États financiers

31 mai 2022



VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

États financiers

31 mai 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexes	15 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹
FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 22 septembre 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A137844

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Résultats

Exercice terminé le 31 mai

5

	2022	2021
Produits		
Subventions (annexe A)	652 758 \$	526 548 \$
Produits de la vente de services (annexe B)	217 553	173 680
Amortissement - Apports reportés	59 767	59 370
	930 078	759 598
Charges		
Frais de fonctionnement (annexe C)	522 299	412 128
Frais d'administration (annexe D)	285 174	273 433
Frais de communication et marketing (annexe E)	87 547	1 614
	895 020	687 175
Excédent des produits sur les charges	35 058 \$	72 423 \$

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mai

6

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début	7 796 \$	(31 529) \$	(23 733) \$	(96 156) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(646)	35 704	35 058	72 423
Remboursement de la dette à long terme	6 746	(6 746)	-	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(3 676)	3 676	-	-
Solde à la fin	10 220 \$	1 105 \$	11 325 \$	(23 733) \$

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Bilan

31 mai

7

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	565 583 \$	1 172 803 \$
Comptes clients et autres créances (note 3)	29 055	22 683
Subventions à recevoir	-	1 258
Frais payés d'avance	31 443	32 826
Subvention du MAMH encaissable au cours du prochain exercice (note 4)	-	144 309
	626 081	1 373 879
Immobilisations corporelles (note 5)	681 169	741 586
	1 307 250 \$	2 115 465 \$

PASSIF

Passif à court terme

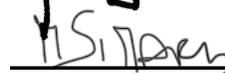
Créditeurs (note 7)	106 877 \$	122 049 \$
Produits perçus d'avance	32 677	32 473
Subventions reportées (note 8)	485 422	1 106 577
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	3 513	151 055
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	49 013	-
	677 502	1 412 154
Dette à long terme (note 9)	-	52 251
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	618 423	674 793
	1 295 925	2 139 198

ACTIF NET (ACTIF NET NÉGATIF)

Investi en immobilisations	10 220	7 796
Non affecté	1 105	(31 529)
	11 325	(23 733)
	1 307 250 \$	2 115 465 \$

Pour le conseil d'administration

 _____, administrateur

 _____, administrateur

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai

8

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	35 058 \$	72 423 \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	63 814	63 420
Amortissement - Frais de financement	275	275
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(59 767)	(59 370)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(3 676)	-
	35 704	76 748
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 11)	(639 854)	670 822
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(604 150)	747 570
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 397)	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles encaissés	3 397	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	3 676	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	3 676	-
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(6 746)	(6 361)
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement	(6 746)	(6 361)
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(607 220)	741 209
Encaisse au début	1 172 803	431 594
Encaisse à la fin	565 583 \$	1 172 803 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, a pour mission de promouvoir l'ensemble de l'offre culturelle du Grand Montréal et d'offrir un guichet central d'information afin de soutenir les activités culturelles auprès des clientèles locales et touristiques.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs, la durée de vie utile des actifs à long terme et la provision pour chèques-cadeaux en circulation.

Comptabilisation des apports

Les apports, incluant les subventions, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés selon la méthode du report à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés directement à l'actif net. Les apports relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Comptabilisation des autres produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits tirés de la vente de technologie sont comptabilisés initialement à titre de produits reportés. Les produits sont ensuite comptabilisés aux résultats de façon linéaire sur la période de diffusion ou sur la durée de la licence.

Les produits de location sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du bail lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Par conséquent, la différence entre les produits de location comptabilisés de façon linéaire et les produits de location qui sont effectivement reçus du locataire est comptabilisée à titre de montant à recevoir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtisse en copropriété	20 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et sont ajoutés ou soustraits de la valeur comptable des instruments financiers et sont amortis linéairement sur la durée des instruments.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mai 2022

11

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2022	2021
Comptes clients	15 858 \$	16 527 \$
Taxes à la consommation	13 197	6 156
	29 055 \$	22 683 \$

4. SUBVENTION DU MAMH À RECEVOIR

	2022	2021
Contribution financière accordée par le Ministère des Affaires Municipales et Habitation (MAMH) pour le remboursement du service de la dette, 5,3 %	- \$	144 309 \$
Subvention du MAMH encaissable au cours du prochain exercice	-	144 309
	- \$	- \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations corporelles				
Terrain en copropriété	68 000 \$	- \$	68 000 \$	68 000 \$
Bâtisse en copropriété	1 157 808	609 739	548 069	605 548
Équipement informatique	972 169	969 895	2 274	617
Mobilier et équipement de bureau	25 544	25 465	79	626
	2 223 521	1 605 099	618 422	674 791
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Bâtisse en copropriété (a)	80 964	18 217	62 747	66 795
	2 304 485 \$	1 623 316 \$	681 169 \$	741 586 \$

(a) L'obligation découlant de ce contrat a été complètement remboursée au cours des exercices précédents. Cependant, l'exercice de l'option d'achat ne pourra être réalisé qu'au terme du contrat de financement intervenu entre le bailleur et son institution financière échéant au plus tard en mars 2032.

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mai 2022

12

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 150 000 \$, garantie par les comptes clients et autres créances et les subventions à recevoir. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel plus 4 % et est renouvelable annuellement. L'organisme est tenu de respecter un ratio de couverture du service de la dette minimal.

7. CRÉDITEURS

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	63 674 \$	80 060 \$
Salaires et vacances	41 922	27 552
Provision pour chèques-cadeaux en circulation	1 281	14 437
	106 877 \$	122 049 \$

8. SUBVENTIONS REPORTÉES

	2022	2021
Solde d'ouverture	1 106 577 \$	282 218 \$
Montants reçus pour le prochain exercice	-	1 330 000
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(621 155)	(505 641)
	485 422 \$	1 106 577 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt, 5,9 %, garanti par l'ensemble des actifs, remboursable jusqu'en novembre 2022 par versements mensuels de 838 \$, intérêts compris (a)	52 526 \$	59 272 \$
Emprunt, remboursable à même une subvention du MAMH, 5,3 %	-	144 309
	52 526	203 581
Frais de financement non amortis	-	275
	52 526	203 306
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	3 513	151 055
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	49 013	-
	- \$	52 251 \$

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Notes complémentaires

31 mai 2022

13

9. DETTE À LONG TERME (SUITE)

(a) En fin d'exercice, l'organisme est tenu de respecter un ratio de couverture du service de la dette minimal.

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices, en tenant compte du renouvellement de l'emprunt aux mêmes conditions, sont de :

2023	7 155 \$
2024	7 582
2025	8 047
2026	8 535
2027	9 052
Autres	12 155
	<hr/>
	52 526 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022	2021
Solde d'ouverture	674 793 \$	734 163 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	3 397	-
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(59 767)	(59 370)
Solde à la fin	<hr/> 618 423 \$	<hr/> 674 793 \$

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :

	2022	2021
Comptes clients et autres créances	(6 372) \$	48 962 \$
Subventions à recevoir	1 258	2 789
Frais payés d'avance	1 383	(11 381)
Créditeurs	(15 172)	(157 477)
Produits perçus d'avance	204	(36 430)
Subventions reportées	(621 155)	824 359
	<hr/> (639 854) \$	<hr/> 670 822 \$

Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie :

	2022	2021
Encaissement de la subvention du MAMH à recevoir	144 309 \$	130 000 \$
Remboursement de la dette à long terme	(144 309) \$	(130 000) \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financier

Le risque important découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mai 2022 est détaillé ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer, de la provision pour chèques-cadeaux en circulation et de la dette à long terme.

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Annexes

Exercice terminé le 31 mai

15

	2022	2021
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Ministère de la Culture et des Communications	437 758 \$	305 641 \$
Ville de Montréal	200 000	200 000
Innogec	15 000	-
Ministère des Affaires Municipales et Habitation	-	14 538
Gouvernement du Canada - Subvention salariale temporaire pour les employeurs	-	6 369
	652 758 \$	526 548 \$

ANNEXE B - PRODUITS DE LA VENTE DE SERVICES

Location d'espaces	100 462 \$	24 161 \$
Prestations de services aux organismes et événements culturels	58 284	82 857
Ventes de la technologie	41 864	45 456
Réduction de la réserve pour chèques-cadeaux	10 424	16 972
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	3 676	-
Intérêts	2 843	91
Autres	-	4 143
	217 553 \$	173 680 \$

ANNEXE C - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales	217 341 \$	146 178 \$
Honoraires professionnels	151 414	132 386
Frais technologiques	61 989	30 424
Frais de copropriété	13 023	13 023
Assurances	9 664	7 284
Coût de déploiement sur ventes de la technologie	3 505	5 833
Autres	1 549	10 745
Entretien et réparations	-	2 835
Amortissement - Immobilisations corporelles	63 814	63 420
	522 299 \$	412 128 \$

VITRINE CULTURELLE DE MONTRÉAL

Annexes

Exercice terminé le 31 mai

16

	2022	2021
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	184 790 \$	167 499 \$
Taxes, licences et permis	32 503	34 638
Frais de copropriété	25 184	25 384
Honoraires professionnels	13 000	19 388
Frais de bureau	7 590	1 379
Loyer	6 000	-
Télécommunications	1 165	3 030
Assurance responsabilité	912	845
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	2 791	2 755
Intérêts sur la dette à long terme	10 964	18 240
Amortissement - Frais de financement	275	275
	285 174 \$	273 433 \$

ANNEXE E - FRAIS DE COMMUNICATION ET MARKETING

Salaires et charges sociales	49 303 \$	- \$
Publicité et promotion	35 305	1 378
Frais de représentation	2 506	194
Frais de déplacement	433	42
	87 547 \$	1 614 \$